

Blagnac, questions d'histoire **66**

Revue Semestrielle d'histoire locale - novembre 2023

Un camp néolithique au
nord de Blagnac :
le site de Château Percin
à Seilh

p.1

La confrérie
de saint Jacques
le Majeur
à Blagnac

p.12

L'architecture des
années 30 à Blagnac :
style Art Déco et
courant Néo-basque

p.23

Jean Bertrand
le Résistant

p.33



Procession de communiantes à Blagnac le 11 juin 1950. Photo de Germaine CHAUMEL. AM de Toulouse.

Guerre d'Algérie :
l'histoire partagée et
apaisée

Retour sur image !
Germaine Chaumel

De nouveaux quartiers
et leurs places

La petite histoire du
Vélo Club Blagnacais

Guerre d'Algérie : l'histoire partagée et apaisée

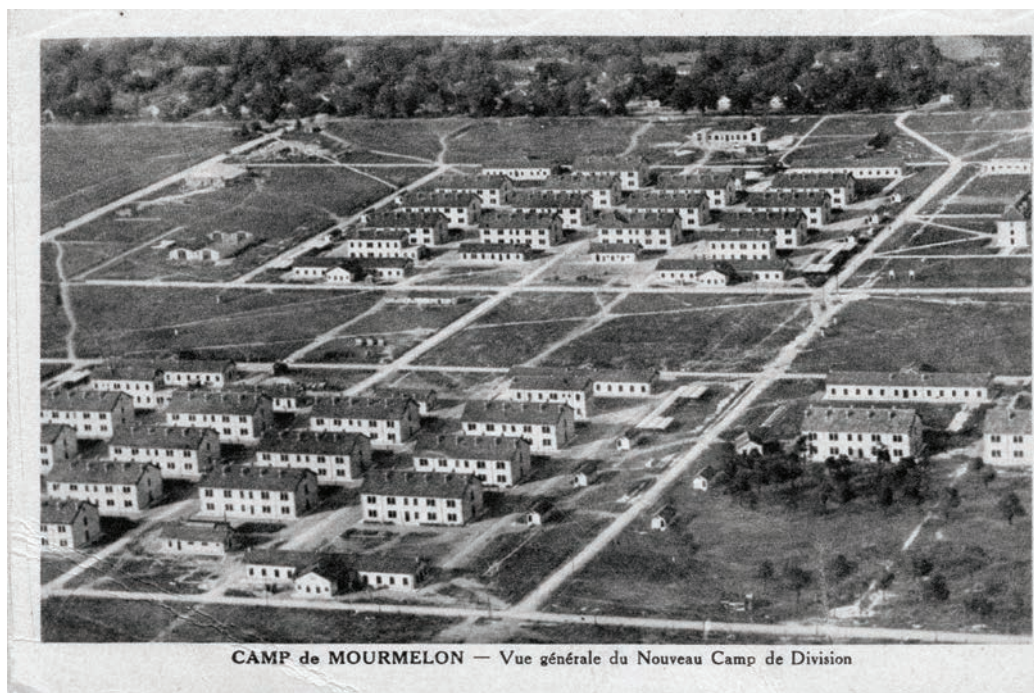
Blagnac Histoire et Mémoire continue l'exploration de la guerre d'Algérie et de ses différents acteurs. Roger Gau, membre de notre association, a répondu à notre appel et nous livre le récit de son vécu en Algérie. Il n'est resté que quelques mois comme officier, d'avril à août 1961, mais son arrivée a coïncidé avec le putsch des généraux en avril 1961 qu'il a vécu en direct et qui fut un tournant dans la guerre et dans la politique initiée par le général de Gaulle. Enfin, Roger Gau a participé à l'essai de la seconde bombe nucléaire française en avril et mai 1962 dans le Hoggar juste après les accords d'Evian. Qu'il soit remercié de ces apports précieux et ce témoignage.

Mon témoignage sur la guerre d'Algérie

par Roger Gau

L'INSTRUCTION MILITAIRE

À la suite à la loi du 31 mars 1928, l'instruction militaire était obligatoire (IMO) pendant la scolarité pour les élèves des grandes écoles, pour moi l'École Centrale de Paris. J'ai donc fait pendant trois ans, chaque année, un stage de deux semaines dans le camp de Mourmelon. Les deux premières années se sont passées sans mal.



Mais lors de la troisième année, la guerre d'Algérie était dans tous les esprits. L'instruction militaire était la bienvenue. Au terme de cette dernière année, il y avait un examen où j'ai été nommé sous-lieutenant le 1/10/1960 (JO du 5/1/1961). Le choix de l'arme se faisait en fonction du rang de sortie. J'avais opté en premier pour l'armée de l'air, en second pour les transmissions et en troisième pour le

matériel. Mon rang de sortie me permit d'obtenir les transmissions.
 Le camp de Mourmelon fut créé à l'initiative de Napoléon III. Dans l'éventualité d'une guerre avec l'Allemagne, ce camp pouvait permettre de rassembler 100 000 hommes. Dénommé « Camp de Châlons (1) » à ses débuts, il prit le nom actuel de « Camp de Mourmelon » en 1935.

L'INCORPORATION

Notre départ pour l'Algérie était prévu dès notre incorporation. Je ne me souviens pas qu'au début ce départ futur pour l'Algérie m'angoissa particulièrement. Mon livret militaire stipule : « Classé service armé par le conseil de révision du Tarn de 1956. Sursis art. 23 accordé par le Conseil de révision du Tarn en 1956. Certifié exact Albi le 1/1 1958 », signé par le Commandant du Bureau de Recrutement Subdivisionnaire. Ce sursis accordé à cause de mes études justifie que bien qu'étant de la classe 1957 mon incorporation n'aura lieu qu'en 1960, après la fin de mes études et de l'instruction militaire citée ci-dessus. C'est ainsi que j'ai été affecté à l'École d'Application des Transmissions à Montargis le 9 octobre 1960 où je restais six mois. C'est là que j'ai eu une formation de sous-lieutenant en vue de mon séjour en Algérie, mais elle s'avéra très loin de ce que j'allais faire plus tard. Côté familial, le 27 décembre 1960, j'épousais Maïté qui me rejoignit à Montargis. Ainsi, dès le début janvier, je logeais avec elle dans un petit appartement que j'avais trouvé au premier étage d'une maison dont le rez-de-chaussée était occupé par la propriétaire. Je mangeais au mess à midi, mais le soir j'étais dans notre « petit nid douillet ».

L'insigne du régiment

Maison Carrée Alger 1960 - Encyclopédie de l'AFN





Photographie (1960) coloriée d'une partie de la ville de Maison-Carrée. On y voit l'école maternelle (act. École primaire Abdelhamid Tata) au premier plan à droite de l'image et, au fond en haut, l'église du Sacré-Cœur.



Les généraux Zeller, Challe, Salan et Jouhaud, auteurs d'une tentative de putsch à Alger, avril 1961 - Fondation Charles de Gaulle

Je me souviens des exercices militaires que nous faisons le matin dans un froid glacial, mais le seul souvenir marquant de cette période se passa le 15 février 1961. Alors que nous étions en manœuvre, j'ai assisté à ma première éclipse solaire. Elle était totale un peu plus au sud, elle fut partielle à Montargis, mais tout de même spectaculaire. Le ciel s'est notablement obscurci et nous avons dû arrêter notre opération. Elle eut un grand retentissement, car la précédente éclipse totale en France datait du 8 juillet 1942. Sachez que la prochaine éclipse de Soleil est prévue le samedi 14 octobre 2023.

MON ARRIVÉE À ALGER

Après avoir embarqué à Marseille le 12 avril 1961, j'arrive le lendemain matin dans le port d'Alger affecté à la 1^{re} Cie du 45^e Régiment d'Instruction des Transmissions de Maison Carrée qui est une commune de la banlieue est d'Alger et qu'on appelle aujourd'hui El-Harrach.

Dès mon arrivée, je suis tombé sur des brochures montrant les exactions des fellaghas. Dès lors, c'était l'angoisse de la mort, et pis, des tortures qui m'étreignirent. Je trouvais un appartement à louer à Hussein Dey à mi-chemin entre Alger et Maison carrée et Maïté me rejoignit le vendredi 21 avril.

LE PUTSCH DES GÉNÉRAUX

Le lendemain samedi 22 avril, à l'aube, la radio d'Alger, ex-France V, qui s'intitule Radio France, annonce : « L'armée s'est assurée du contrôle du territoire algéro-saharien ». De fait, dans la nuit du 21 au 22 avril, le 1^{er} Régiment étranger des parachutistes et ses 1 300 bérets verts prennent le contrôle d'Alger, arrêtent le délégué général Jean Morin, le commandant en chef en Algérie, le général Gambiez et le ministre des Transports Robert Buron de passage en Algérie. C'était le fameux putsch des généraux. Ce putsch fut perpétré par les généraux Maurice Challe, Edmond Jouaud, Raoul Salan et André Zeller, et derrière eux, les colonels Argoud, Gardes, Lacheroy, Broizat, Godard. Ces derniers, depuis des mois complotent et bénéficient de la bienveillance complice de leurs camarades qui sont le véritable ressort de ce putsch avec à leur côté ce grouillement des extrémistes d'Alger appuyés sur les angoisses de la population pied-noir. Tous ceux-là s'opposaient au général de Gaulle pour l'Algérie française.

Le 22 avril, l'avantage est aux insurgés, même si à Paris Roger Frey qui assume l'intérim au ministère de l'Intérieur, fait arrêter, tous les activistes suspectés de tremper dans le complot et d'étendre à la métropole la sédition. Le Conseil des ministres institue l'état d'urgence et décide de déférer à la Justice militaire les chefs de la mutinerie.

Lorsque Challe arrive à Alger, il parle à la radio : « Je suis ici pour tenir le serment de l'armée de garder l'Algérie pour que nos morts ne soient pas morts pour rien. Un gouvernement d'abandon, etc. ». Je n'avais pas écouté la radio et j'appris la nouvelle en me rendant à la caserne avec le bus. Les bérets verts étaient à chaque carrefour, mais je n'eus pas de problème particulier à rejoindre mon régiment. En revanche, je suis resté consigné à la caserne et je n'ai eu aucun moyen de prévenir mon épouse. Le dimanche 23, à Alger, la situation est bonne, mais dans le reste de l'Algérie les défections sont nombreuses. Hélix Denoix de Saint Marc, à la tête du 1^{er} REP, a mis en marche ce régiment sur Alger et prend le contrôle des principaux points stratégiques de la ville pour soutenir la rébellion contre la légitimité républicaine (2).

Mais à Paris, l'inquiétude grandit. Après avoir consulté le Premier ministre, les présidents des assemblées parlementaires et le Conseil constitutionnel, le général

de Gaulle décide d'assumer les pouvoirs exceptionnels prévus par l'article 16 de la constitution. Conformément à ce texte, il en informe la Nation. À 20 heures, le général de Gaulle, en uniforme, parle à la radio et paraît à la télévision : « Un pouvoir insurrectionnel s'est installé en Algérie par un pronunciamiento militaire. Ce pouvoir a une apparence : un quarteron de généraux en retraite. [...] Au nom de la France, j'ordonne que tous les moyens, je dis tous les moyens, soient employés pour barrer la route de ces hommes-là... J'interdis à tout Français et d'abord à tout soldat de n'exécuter aucun de leurs ordres... ». Il conclut : « Françaises, Français, aidez-moi. ».

« Cinq cent mille gaillards munis de transistors », comme il dit du contingent, ont entendu cet appel à la désobéissance légitime. Celle-ci n'est pas nécessaire dans mon régiment, car nos chefs se sont prononcés contre le putsch. Cependant, nous craignons d'avoir la visite des parachutistes pour nous remettre au pas. Ailleurs, on nous dit que les appelés réclament de leurs chefs qu'ils prennent position pour Paris, et refusent souvent d'exécuter leurs ordres. Leur situation n'est pas plus enviable que la nôtre. Dans la nuit du 24, Radio Alger lance un ultime appel à la population algéroise : « Population, rendez-vous au Forum pour empêcher la trahison ». Des milliers d'Algérois arrivent aux cris d'Algérie française. À minuit et demi, Challe apparaît une dernière fois au balcon du quartier général. Il veut parler, mais le microphone ne fonctionne pas. Le 26, il dort à Fresnes dans la cellule occupée jadis par... Ben Bella, futur président de la République algérienne. L'insurrection est terminée. L'une des rarissimes interventions de l'armée dans la vie politique française s'achève.

Pour ma part, je rejoins mon domicile en pleine nuit le 26 à une heure du matin. Après quatre jours d'absence sans donner de nouvelles, mon arrivée à cette heure matinale provoque un petit moment de panique, mais tout de suite après, c'est une explosion de joie de mon épouse et de moi-même. Avant de clore ce paragraphe, et pour la petite histoire, sachez que le 21 avril au soir, la veille du putsch, de Gaulle est assis dans la loge présidentielle de la Comédie française aux côtés de Léopold Sédar Senghor, président du Sénégal. On joue Britannicus de Racine. À un certain moment, Agrippine dit à Albine : « De quel nom cependant pouvons-nous appeler l'attentat que le jour vient de nous révéler ? » Sans commentaire bien sûr !

MA PREMIÈRE MISSION

En dehors de ce coup fumant du début, mon travail à la caserne consiste à l'instruction de jeunes recrues qui arrivent juste de métropole. Mais ces soldats ne sont pas ordinaires ; en effet, ils sont tous plus ou moins éclopés. Pour pallier cet inconvénient, j'ai dû noter sur un carnet tous les handicaps affectant chacun d'entre eux pour en tenir compte dans les différents exercices. Par exemple lorsque nous faisons des marches longues, j'avais prévu une Jeep qui me servait de voiture-balai pour ceux qui ne pouvaient pas suivre. Mais j'avais toujours mon carnet pour que les tire-au-flanc ne profitent pas de la situation. J'avais aussi des « handicapés intellectuels » comme les qualifiait la terminologie militaire qui m'ont fait prendre conscience qu'il y avait encore beaucoup d'analphabètes dans notre belle France. À la fin de ces deux mois de « classes », comme on disait, nous avons passé une semaine au camp plage. Je garde un souvenir très vague de ce camp, mais avec des images fortes : la grande tente qui logeait toute la section, les moustiquaires sur les lits, la mer démontée et surtout l'important dispositif de sécurité. Nous avons des cours, mais chaque jour nous avons le droit de laisser nos hommes se baigner. On met des filets pour limiter la zone de baignade.

LE MAINTIEN DE L'ORDRE

Les trois derniers mois de mon séjour en Algérie, j'ai une autre section, celle-là était bien aguerrie, avec une mission de maintien de l'ordre et de protection. Le maintien de l'ordre se passe essentiellement à Alger et consiste au quadrillage des rues avec interpellation et fouille des passants ayant des comportements suspects. Pendant les grèves de juin des Algériens, notre section est chargée du maintien de l'ordre dans la banlieue est d'Alger. La première journée est pour moi très dure. Nous avons l'ordre de contrôler toutes les personnes circulant dans ce secteur qui était réputé abriter un grand nombre de membres du FLN (Front de Libération Nationale). Pour les femmes, nous avons un détecteur que vous pouvez voir ci-dessous.

Tous les volets des maisons sont clos ; mais, de temps en temps, on en voit un s'entrouvrir puis se refermer, puis un autre, puis un autre. Comment s'empêcher de penser que derrière ces volets un « terroriste » pointe son arme sur nous ? Comment s'empêcher de penser que l'officier, moi en l'occurrence, est le plus exposé. Je garde toute la journée cette tension extrême. Et le lendemain se passe un peu mieux, le surlendemain encore un peu mieux, etc.



C'est fou comme on s'habitue au danger. Et la semaine passe sans encombre. La semaine suivante, les grèves cessent. Elles reprennent la semaine suivante et une autre section que la mienne est désignée pour le maintien de l'ordre de ce secteur. Hélas, le bilan n'est pas le même : deux morts, dont le sous-lieutenant qui dirigeait la section. Quand je repense à cet épisode, ma gorge se serre. Ce sous-lieutenant n'était ni plus coupable, ni plus innocent que moi, c'est lui que le destin a frappé.

J'ai aussi participé à deux ou trois opérations de bouclage après attentat semblables aux opérations de maintien de l'ordre avec hélas de nombreuses personnes mortes ou blessées.

J'ai quitté rapidement l'Algérie en août 1961, car on me rappela pour une mission particulière. Le Service Technique des Armées (STA) avait besoin d'un spécialiste ayant une formation d'ingénieur. Je ne sais pas comment j'avais été désigné peut-être grâce à mon professeur d'aviation à l'École Centrale. Nous étions plusieurs ingénieurs effectuant leur service militaire détachés au STA. J'étais affecté à la section des missiles antichars qui, à cette époque, étaient au nombre de trois : l'ENTAC, le SS10 et le SS11.

LE RETOUR

Je n'ai jamais vraiment eu peur, mais lorsque le bateau « KAIROUAN » s'éloigne des quais d'Alger le 31 août 1961, c'est quand même une délivrance. Et lorsque quelques heures plus tard la côte française des environs de Port-Vendres apparaît, c'est la joie. Enfin, sur le quai, ma mère, mon père, ma sœur, les cousins Labrot Suzanne, Jean et petit Jacques (comme nous l'appelions alors) et tata Zilla m'accueillent.

LA RECONNAISSANCE DE LA NATION

Un décret définissait qu'après avoir servi pendant au moins 90 jours, consécutifs ou non, dans une formation ayant participé aux opérations et missions en Algérie on avait droit à la reconnaissance de la nation. J'avais passé cinq mois en Algérie et je reçus donc à ce titre, une espèce de diplôme (voir ci-dessous).



Les conditions pour obtenir la qualité d'Ancien Combattant sont beaucoup plus sévères au début et je ne peux y prétendre. Ultérieurement, le critère change et 4 mois de présence effective en Algérie entre le 31.10.1954 et le 02.07.1962 sont suffisants. Après un parcours « du combattant », j'obtiens le précieux titre. Je pouvais dès lors acquérir la « Médaille commémorative de la guerre d'Algérie », mais je ne l'ai pas fait.

DES RETROUVAILLES



Le 25 mars 2011, je reçois un message sur « Copains d'avant » du caporal qui était dans ma section. Il m'a envoyé ce jour-là la photo de notre section. Mon collègue caporal est à l'avant de la photo avec son calot à la Napoléon. Je suis accroupi à l'extrême gauche de la photo avec un calot sombre. C'est avec une grande joie que j'ai de temps en temps de ses nouvelles. Il est Algérien, enseignant à la retraite et vit à Oran. Depuis, nous correspondons régulièrement par « Copains d'avant ».

UNE AUTRE MISSION EN ALGÉRIE

Lorsque j'étais au STA, j'ai été désigné pour une mission lors de l'essai Béryl (3) de la bombe nucléaire AN 11 dans le Hoggar en Algérie après la signature des Accords d'Évian. La mission a duré du 26 avril 1962 au 4 mai 1962. Le but était de faire de la détection d'explosion atomique par la sismographie. Lors de l'essai souterrain, le mur de béton qui devait obturer la galerie creusée dans la montagne a cédé sous la pression de l'explosion de la bombe nucléaire. Cela a entraîné l'évacuation du site en urgence. Je me trouvais assez éloigné du lieu de l'incident et j'ai été informé du problème quelque temps après. Revenu sur la base, lors des contrôles obligatoires, le compteur Geiger crépitait chaque fois qu'on le passait sur ma chevelure. Cela dura une dizaine de jours, jusqu'à ce que je demande qu'on me coupe la mèche de cheveux contaminée, celle qui dépassait de mon chapeau de brousse.

LA FIN DE MES OBLIGATIONS MILITAIRES : UNE LIBÉRATION

Depuis 1950, la durée légale du service militaire était de dix-huit mois, mais des décrets successifs ont depuis 1956 « maintenu sous les drapeaux » les contingents, ce qui pour moi a provoqué « un retour dans mes foyers » (la quille) le 9 octobre 1962 soit vingt-quatre mois après mon incorporation. Malgré les accords d'Évian signés le 18 mars 1962, il faudra attendre le 21 décembre 1963 pour que la durée du service soit réduite par décret à seize mois.

NOTES

(1) Châlons revendiquait l'implantation du camp sur son territoire, mais dut se contenter de lui donner son nom.

(2) Mais Saint Marc n'en était pas à sa première incartade. Lors de la bataille d'Alger de 1957, chef de cabinet du général Massu, celui-ci était parfaitement au courant des méthodes employées et en particulier de ce qui se passait à la villa Sésini et à la villa des Roses, et autres lieux de tortures de sinistre mémoires pratiqués par les hommes du 1^{er} REP. Pourtant le commandant Hélix Denoix de Saint Marc sera élevé à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur en 2011 par le président Sarkozy. Son passé de résistant ne peut effacer son comportement dans la guerre d'Algérie. Je vous laisse le soin de juger.

(3) Nom donné au deuxième essai nucléaire souterrain français. Le premier baptisé Agathe a eu lieu le 7 novembre 1961 et s'est déroulé au même endroit de façon satisfaisante.